

Projet Educatif Global

1 septembre 2023  31 aout 2026



**Qualité -
Complémentarité -
Continuité**

Une volonté affirmée au
service de l'éducation des
enfants et des jeunes



SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| SOMMAIRE..... | 2 |
| PREAMBULE | 3 |
| A. Le Projet Educatif Global..... | 7 |
| 2023 – 2026 de la Ville de SAVERDUN | 7 |
| I. PRESENTATION DU TERRITOIRE COMMUNAL | 8 |
| 1- Périmètre du territoire et du projet..... | 8 |
| 2- Contexte local | 8 |
| <i>a) La population scolaire de la maternelle au lycée</i> | <i>8</i> |
| <i>b) Etablissements scolaires présents sur la commune.....</i> | <i>8</i> |
| <i>c) Structures d’accueils périscolaires et extrascolaires.....</i> | <i>9</i> |
| <i>d) Organisation horaires des écoles et des ALAE</i> | <i>9</i> |
| <i>e) Fréquentation moyenne des ALAE - ALSH</i> | <i>11</i> |
| <i>f) Les ressources locales</i> | <i>13</i> |
| II. PRESENTATION DU PROJET EDUCATIF GLOBAL (PEG) | 19 |
| II.1 Elaboration du projet Educatif Global | 20 |
| II.2 Définition des enjeux..... | 22 |
| II.3 Pilotage et Evaluation du PEG | 23 |
| III. LES AXES DU P.E.G | 26 |
| IV. Le PLAN MERCREDI 2023 – 2026..... | 34 |
| 1) Deux orientations majeures pour le présent projet..... | 35 |
| 2) Détail du projet | 36 |
| V. ANNEXE | 37 |

PREAMBULE

A l'heure où l'Éducation est une priorité nationale à redéfinir et à co-construire, où la collectivité s'est considérablement modifiée, car dépassant largement ses attributions de bâtisseur et de gestionnaire soucieux du bon fonctionnement des écoles communales, la ville de Saverdun s'affirme désormais dans la construction d'une politique locale vouée à la réussite des élèves, des enfants, des jeunes en portant une attention particulière à l'épanouissement de chacun.

Le présent projet dénommé **Projet Educatif Global (PEG)** constitue le cadre de la politique éducative de la Ville de Saverdun pour les enfants et jeunes entre 3 et 25 ans; il témoigne d'une ambition politique forte sans cesse renforcée pour armer la ville de multiples réponses éducatives aux problématiques émergentes et enjeux nouveaux.

Au nom de l'intérêt supérieur des enfants et des jeunes la réforme 2013 des Rythmes Éducatifs, inscrite dans la refondation de l'école, préconise et encourage un rapprochement durable et constructif des institutions et associations chargées de leur prise en charge en dehors du temps familial, C'est dans ce cadre que l'équipe municipale souhaite proposer le présent document aux équipes de professionnels concernées par la mise en œuvre des nouveaux rythmes éducatifs permettant d'ajuster l'organisation des temps et des espaces au plus près des réalités d'exercice des missions de chacun, dans une logique de partage et de respect mutuel.

Ce P.E.G est le fruit du bilan du PEG antérieur, des temps de concertation et de collaboration avec les acteurs œuvrant dans le champ de l'éducation, de la jeunesse, des constats tirés de l'observation quotidienne des enfants et jeunes présents dans les structures et de l'impact de la crise sanitaire COVID.

Il encadre les temps scolaires périscolaires et extrascolaires et à vocation à créer une véritable cohérence entre eux.

Ce document se veut structurant et fédérateur. Il vise à donner plus de cohérence et d'efficacité aux divers projets à destination des enfants et des jeunes, permettant leur réussite et leur épanouissement à travers une conception globale de l'éducation et de la vie en société.

Ce document vise à présenter les principes fondateurs, priorités et objectifs de la ville de SAVERDUN dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse. Il est le socle sur lequel les acteurs s'appuient pour mettre en place les projets mais n'a pas vocation à constituer une liste exhaustive des actions mises en place sur la commune par tous les partenaires.

Les questions d'éducation et de jeunesse sont par essence complexes et évolutives. Ce projet forme un cadre mais ne doit pas pour autant être considéré comme figé. Il a vocation à être enrichi par tous les partenaires et acteurs de la commune. Il prendra forme que si chacun à l'échelle de sa structure s'en saisit et le fait vivre à partir des enjeux qui lui sont propres.



Ce document s'appuie sur les valeurs universelles présentées dans la *Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen*, dans la *Convention Internationale des Droits de l'Enfant*, il prend en compte le *Socle commun des connaissances* pour les élèves de la maternelle au lycée, et les 4 parcours éducatifs de l'Education Nationale.



Trois grands principes fondateurs ont gouverné l'écriture du présent document :

Qualité – Complémentarité – Continuité

Qualité

Prévoir et organiser des milieux, des actions, des projets éducatifs de qualité c'est viser à maximiser le bien-être et le développement positif des enfants et des jeunes C'est la principale vocation du présent projet.

Plus précisément, faire le choix de la qualité c'est faire le choix d'offrir un environnement qui est d'abord adapté aux besoins de l'enfant et du jeune, qui proposent des occasions d'apprentissage appropriés et des échanges entre l'adulte l'enfant et/ou le jeune et ce pour participer et soutenir son apprentissage.

Complémentarité

Temps de vie à part entière, les temps périscolaires sont complémentaires du temps scolaire et du temps familial, avec lesquels ils doivent être coordonnés puisqu'ils en constituent l'articulation. La cohérence éducative sera garantie si la diversité des prises en charge respecte une dynamique partenariale.

Continuité

L'enfant et le jeune sont en proie à de multiples et diverses influences, familiales bien sûr, scolaires, sans oublier le temps libre qui représente le double du temps passé à l'école.

Il est indispensable de conduire des actions adaptées aux différents âges et d'éviter au maximum les ruptures, que ce soit entre les différents temps de la journée (scolaire, périscolaire, extrascolaire) ou en fonction des classes d'âge.

La continuité éducative s'appuiera sur le principe d'éducation partagée.

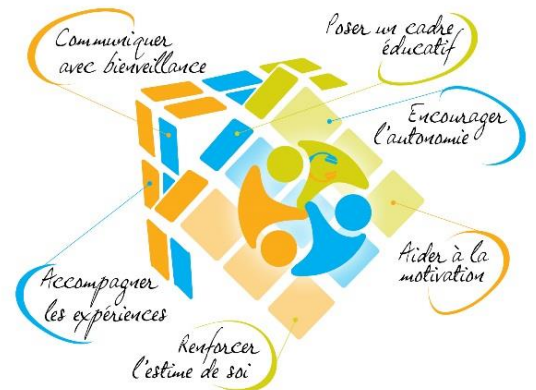
Mais aussi :

- **L'équité** : faire plus pour les enfants et jeunes qui en ont le plus besoin, adapter chaque proposition aux spécificités de chacun

- **La primauté du rôle éducatif des parents :**

Les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants.

Les institutions, acteurs associatifs et partenaires locaux doivent venir en complément et en appui des parents, et le lien entre enfants, jeunes et parents doit au maximum être préservé quand cela est possible.



- **La démarche de partenariat et de projets :**

La mise en œuvre des projets d'actions sera une œuvre collective devant mobiliser des ressources et des compétences du territoire communal ; les actions seront élaborées en fonction d'objectifs clairs et partagés en évitant le cloisonnement par secteurs d'activités.

Au-delà de la famille et de l'école, de nombreuses structures et associations locales sont essentielles pour la mise en œuvre des projets. De cette dynamique partenariale dépend la réussite du présent projet communal dans l'intérêt des enfants et de jeunes. Nous tenons par avance à remercier tous ces acteurs pour leur indispensable engagement.

- **L'éducation à la citoyenneté :**

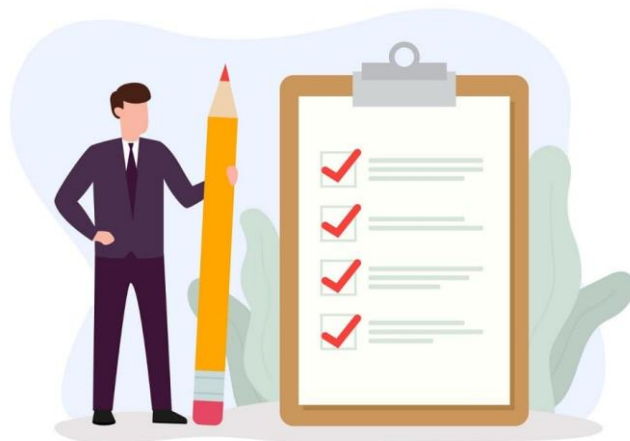
Est au cœur du projet éducatif global et du projet jeunesse. Elle est un préalable à toute autre forme d'éducation et vise avant tout à reconnaître l'autre et à respecter la société qui nous entoure. Parler d'éducation à la citoyenneté c'est parler de politesse, d'acceptation des autres, dans toute leur diversité, de civisme, de respect de l'environnement, d'esprit critique, de liberté individuelle, de démocratie, de responsabilité.



L'éducation à la citoyenneté vise à offrir aux enfants et aux jeunes des outils pour comprendre la société dans laquelle nous vivons et les aider à y prendre toute leur place. Elle s'inscrit de manière transversale dans l'ensemble des actions mises en place dans le cadre du PEG

• **L'évaluation :**

La pertinence et l'efficacité des actions menées seront évaluées régulièrement dans une démarche de progrès continu. La valeur et l'importance de chaque action (réponses aux besoins que l'on souhaitait résoudre) s'évaluera à l'aide de critères (voir p 31)



A. Le Projet Educatif Global 2023 – 2026 de la Ville de SAVERDUN

- I. Présentation du territoire communal
- II. Présentation du PEG
- III. Les axes du PEG
- IV. Le Plan Mercredi
- V. Annexe

I. PRESENTATION DU TERRITOIRE COMMUNAL

1- Périmètre du territoire et du projet

Le porteur du présent projet est la commune de **Saverdun**.

Saverdun compte 4902 habitants (source INSEE). Elle est située dans un territoire aux caractéristiques rurales. Elle appartient à la Communauté de Communes du Pays des Portes d'Ariège Pyrénées, EPCI qui compte, au regard du département de l'Ariège, la plus forte densité de population mais aussi le plus fort taux d'habitants couverts par au moins une prestation CAF.

A Saverdun la population est en constante évolution depuis 1999 ; la tranche d'âge la plus représentée est la tranche des 15 à 19 ans soit 7 % de la population. La seconde tranche d'âge de la population la plus importante est celle des 45 à 49 ans. (Source : Portrait de territoires/Ariège)

L'éducation reste la première priorité de Saverdun ; aussi elle initie depuis 2015 un PEDT ; pour réaffirmer sa place prépondérante pour l'éducation des enfants et des jeunes et assurer une continuité au projet antérieur elle propose aujourd'hui un cadre d'action plus élargi, **le projet éducatif global**. Ce nouveau projet éducatif global est construit en direction des enfants et des jeunes âgés de 3 à 25 ans. Il est prévu pour une durée de 3 ans de 2023 à 2026.

a) Coordination

Elu référent : Claude DESCONS

Maire adjoint à l'éducation et à la culture

05 61 60 30 31 claude.descons@gmail.com

Coordonnateur technique référent : Françoise SUBRA

Chargée de mission Projet Educatif Global (PEG)

07 65 60 94 34 f.subra.saverdun@gmail.com

2- Contexte local

a) La population scolaire de la maternelle au lycée

3-6 ans : 152

6-11 ans : 392

11-15 ans : 414

Dont collège 210 filles 204 garçons

15-18 ans : 165

Dont Lycée 0 fille

Soit un effectif global d'enfants et de jeunes scolarisés sur la commune égal à 1123.

L'ensemble de ces 4 tranches d'âge est concerné par le présent projet ; viennent s'ajouter les 18-25 ans concernés plus particulièrement par les actions, d'une des structures du service Jeunesse municipal, du Point Info jeunes labellisé par le conseil régional et départemental.

b) Etablissements scolaires présents sur la commune

◆ Une école maternelle – une école élémentaire – un collège – un lycée d'enseignement professionnel public

◆ Un cours privé hors contrat rassemblant une école maternelle – une école élémentaire un collège

c) Structures d'accueils périscolaires et extrascolaires

La commune assure en gestion directe l'organisation de 3 accueils périscolaires et 3 accueils extrascolaires :

1 ALAE maternelle - 1 ALAE primaire divisé en 2 sites - 1 ALAE junior pour tous les enfants et jeunes scolarisés dans les 2 établissements scolaires publics : collège - lycée

1 ALSH maternelle – 1 ALSH primaire – 1 ALSH junior. Ces 3 structures proposent un accueil durant les petites vacances scolaires, hiver, printemps, automne, les mois de juillet et août.

Le cours privé propose et gère une étude et une garderie fonctionnant le matin de 8h à 9h ; le soir la garderie prend la forme d'une étude encadrée de 17h à 18h30 les lundis – mardis – jeudis – vendredis scolaires ; le mercredi et les petites et grandes vacances aucun accueil n'est proposé.

d) Organisation horaires des écoles et des ALAE

Depuis la rentrée scolaire 2018 enseignants et parents des écoles maternelle et primaire ont opté pour la répartition des horaires scolaires sur 4 jours les lundis, mardis, jeudis, vendredis engendrant de fait une modification des plages d'accueil des ALAE maternelle et primaire. Cette organisation scolaire sur 4 jours est maintenue pour la rentrée 2023/2021.

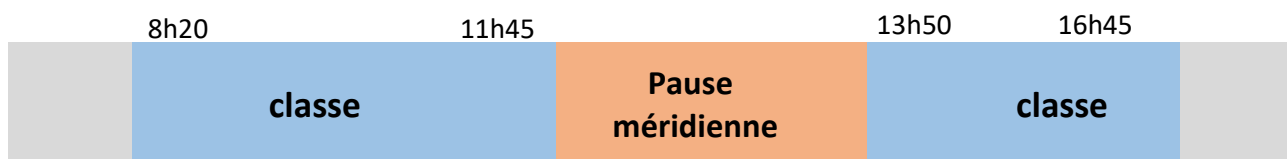
Concernant la maternelle l'organisation des horaires scolaires a été modifiée pour faire face à l'augmentation de l'effectif des enfants inscrits au restaurant scolaire, pour respecter la mise en œuvre des protocoles sanitaires anti covid. Cette situation a contraint la commune, gestionnaire du restaurant scolaire, à prévoir 2 services de repas.

Concernant l'école élémentaire seuls les horaires scolaires d'entrée à l'école de l'après-midi ont été modifiées pour poursuivre le maintien du décalage horaire entre les 2 écoles et ainsi conserver une meilleure gestion des entrées et sorties d'école.

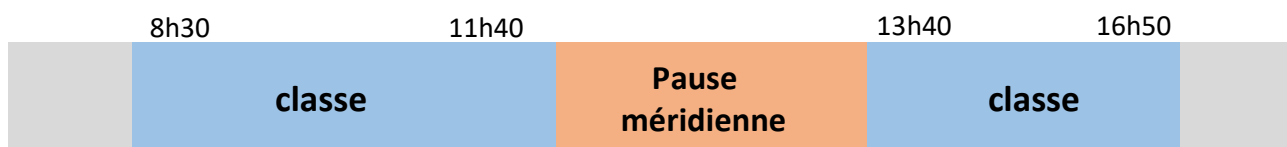
Le cours privé St Thérèse fonctionne aussi sur 4 jours aux horaires suivants : 9h/12h et 13h30/16h30



Horaires de l'année scolaire 2023 - 2026
Ecole élémentaire Pierre et Marie Curie



Horaires de l'année scolaire 2023 - 2026
Ecole maternelle Charles PERRAULT



Horaires de l'année scolaire 2022 – 2023

ALAE élémentaire

| ALAE | 7h30-8h20 | | Pause Méridienne 11h45-13h50 | | | | 16h45-18h30 |
|-------------------------------------|-----------|--------|-------------------------------------|--------------------------------------|-------------|--------|-------------|
| | | | 11h45-12h30 | 12h30-13h15 | 13h15-13h50 | | |
| Lundi Mardi Jeudi Vendredi | ALAE | CLASSE | 1 ^{er} service repas | 2 ^{ème} Service repas | ALAE | CLASSE | ALAE |

| ALAE | 7h30-12h | Pause Méridienne 12h-14h | | 14h-18h30 |
|----------|----------------------|-----------------------------|------------------------------------|-----------|
| | | 12h-13h | 13h-14h | |
| Mercredi | Accueil Activités | service repas | Activités libres surveillées | Activités |



Horaires de l'année scolaire 2022 – 2023

ALAE maternelle

| ALAE | 7h30-8h30 | | Pause Méridienne 11h40-13h40 | | | | 16h50-18h30 |
|-------------------------------------|-----------|--------|-------------------------------------|--------------------------------------|-------------|--------|-------------|
| | | | 11h45-12h30 | 12h30-13h15 | 13h15-13h50 | | |
| Lundi Mardi Jeudi Vendredi | ALAE | CLASSE | 1 ^{er} service repas | 2 ^{ème} Service repas | ALAE | CLASSE | ALAE |

| ALAE | 7h30-12h | Pause Méridienne 12h-14h | | 14h-18h30 |
|----------|----------------------|-----------------------------|------------------------------------|-----------|
| | | 12h-13h | 13h-14h | |
| Mercredi | Accueil Activités | service repas | Activités libres surveillées | Activités |

e) Fréquentation moyenne des ALAE - ALSH

Le tableau ci-dessous informe de la fréquentation moyenne des ALAE/ALSH sur chaque plage de fonctionnement pour l'année scolaire 2022/2023 :

| Jours scolaires Hors Mercredis | ALAE Maternelle | ALAE Elémentaire | ALAE Junior |
|---|------------------------|-------------------------|--------------------|
| <i>Plage du matin</i> | 39 | 108 | |
| <i>Plage du midi</i> | 91 | 220 | |
| <i>Plage du soir</i> | 46 | 132 | |
| <i>Après midi</i> | | | 45 |

| | ALAE Mercredis | ALSH Vacances |
|-----------------------|-----------------------|----------------------|
| <i>Moins de 6 ans</i> | 29 | 25 |
| <i>Plus de 6 ans</i> | 31 | 32 |
| <i>Junior</i> | 32 | 48 |

La lecture du tableau comparé avec l'effectif des écoles indique :

↳ Pour les enfants de maternelle, 30% de l'effectif scolaire est présent le matin à l'ALAE, 71% sont présents à midi, 36% le soir

↳ Pour les enfants de primaire que 34,5% de l'effectif scolaire est présent le matin à l'ALAE, 70% sont présents le midi et 42% le soir

Autre constat à prendre en compte : Durant ces 3 ans l'effectif de l'école maternelle à chaque année diminué et ainsi l'école a perdu en 3 ans un peu plus de 50 élèves ce qui a conduit à la fermeture d'une classe ; le % de fréquentation de chaque plage de l'ALAE maternelle est resté stable

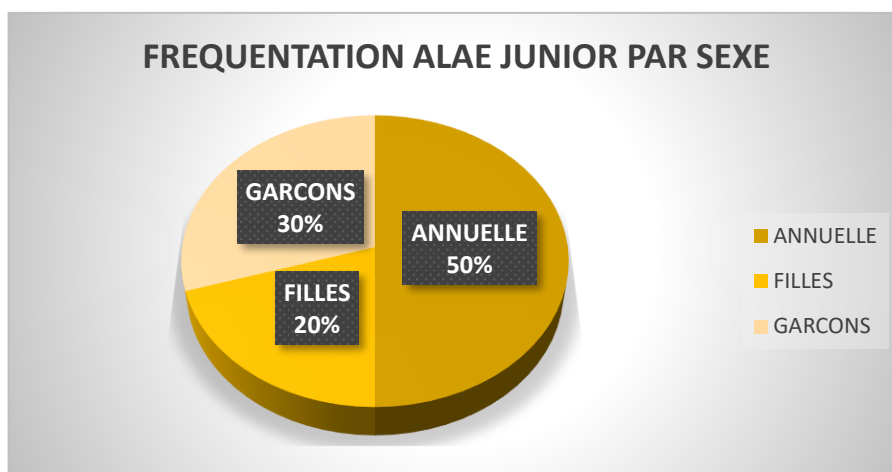
Durant ces 3 ans l'effectif de l'école élémentaire a chaque année progressé ; le % de fréquentation de chaque plage de l'ALAE élémentaire est resté stable.

Pour l'**ALAE junior** la fréquentation journalière n'a cessé d'augmenter durant ses 3 ans ; les 2 structures junior ont accueilli, sur l'année 2021/2022, 451 ados et jeunes soit 200 ados et jeunes de plus que l'année 2019, ce qui représente 72% de la population 11/17 ans scolarisée sur la commune.

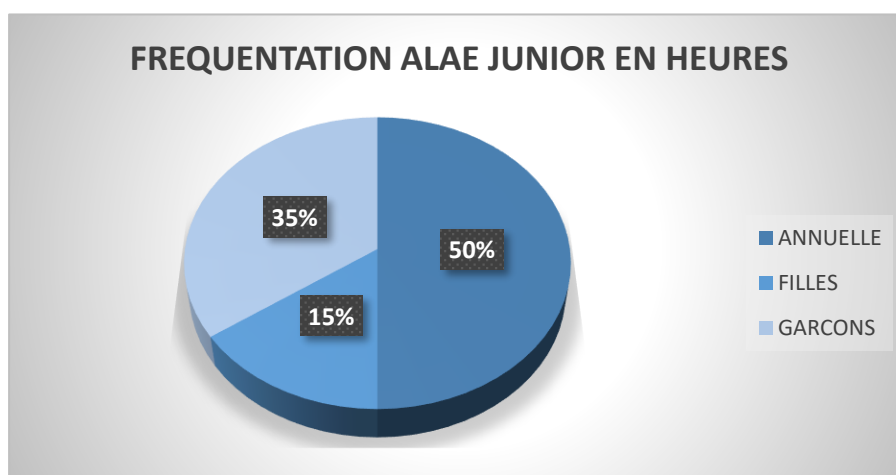
La présence des collégiens et lycéens à l'ALAE s'étale tous les après-midis de 14h à 18h après la fin de leur dernier cours de la journée ;

La raison de cette augmentation significative est la conséquence du renforcement du partenariat collège, lycée/service jeunesse municipal.

Pour l'année scolaire 2022/2023, 368 collégiens et 30 lycéens ont fréquenté l'ALAE junior ; 59% sont des garçons ; 41 % sont des filles ; 60 jeunes âgés de 17 à 25 ans ont reçu un accompagnement par le PIJ.



| FREQUENTATION PAR SEXE | |
|-------------------------------|------------|
| ANNUELLE | 398 |
| FILLES | 161 |
| GARCONS | 237 |



| FREQUENTATION EN HEURES | |
|--------------------------------|-----------------|
| ANNUELLE | 15651,50 |
| FILLES | 4811,75 |
| GARCONS | 10839,75 |

f) Les ressources locales

♦ Les équipements municipaux

Plusieurs autres équipements municipaux présents sur la commune reçoivent des enfants, des ados, des jeunes dans le cadre scolaire, péri et extrascolaire, familial. :

- *des équipements culturels* : une médiathèque, un cinéma, une salle d'exposition, un hôtel des arts, une salle de spectacle, une galerie d'arts, des musées fugaces et une imprimerie fugace ouvrant une fois par an en période estivale.

- *des équipements sportifs* :

Une piscine, gymnase, terrains de sports collectifs, terrains de tennis, boulodrome, salle spécialisée (pour sport de combat), des aires de jeux aménagées, une salle polyvalente, un city stade



- *un restaurant scolaire municipal*

Labellisé « cantine de terroir durable ». Pour des repas de qualité servis aux enfants, et pour valoriser les productions de notre territoire, la commune a fait le choix de privilégier une alimentation saine en décidant d'approvisionner en grande partie le restaurant scolaire à partir de produits frais du terroir, de produits locaux acheminés en circuit court. Ces produits sont cuisinés sur place de façon traditionnelle et ensuite servis à table, durant le temps scolaire, par l'équipe d'animation de l'ALAE qui profite de l'occasion pour éduquer le goût et inciter les enfants à exploiter au maximum ce temps de pause tellement important.

Pour les années à venir la commune a choisi de s'inscrire dans la démarche PAT (projet alimentation de territoire) initiée par le PETR Ariège Pyrénées et de porter pour le restaurant scolaire municipal un PAD (projet alimentation durable) et ainsi offrir aux enfants l'accès à une alimentation de qualité.

♦ Une MECS

Est une maison d'enfants à caractère social spécialisé dans l'accueil et l'accompagnement de jeunes mineurs isolés étrangers

Cet établissement héberge une centaine de jeunes étrangers âgés de 14 ans et plus accompagnés par un collectif d'une douzaine d'éducateurs spécialisés. Un partenariat actif s'est développé avec le service jeunesse.

♦ Le tissu associatif

La commune aide par le biais de subvention annuelle ou exceptionnelle l'ensemble des actions portées par les associations œuvrant en direction des enfants des ados et des jeunes.

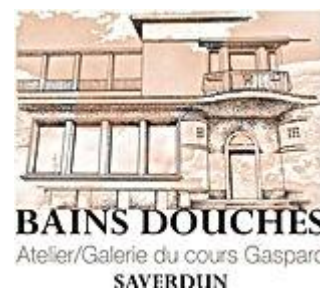
Vingt associations sont présentes sur la commune et proposent de nombreuses activités pour les enfants, et les jeunes réparties dans les domaines sportif, artistique, culturel.

Le domaine sportif compte le plus grand nombre d'offres. Dans ce domaine les sports collectifs occupent la première place.



Le domaine culturel représente un volet en plein essor au sein duquel naissent de nombreuses initiatives culturelles. De nombreuses installations culturelles ont vu le jour depuis 2018, elles sont le berceau d'une multitude de propositions et programmations culturelles pour tous.

Depuis 2014, la commune de Saverdun développe une véritable politique culturelle avec un projet réfléchi et construit. Partant du constat de moyens financiers limités compte-tenu de l'importance de la ville, le choix a été fait de développer un partenariat culturel avec différents acteurs pouvant eux-mêmes être source d'organisations, d'animations, de créations. En 2013 une association, **la galerie des Bains Douches**, créée par l'actuel maire-adjoint à la Culture en collaboration avec une plasticienne a été le déclencheur d'une effervescence culturelle riche et variée. Cette association, hébergée dans l'ancien local accueillant jadis les bains douches de la commune, propose à tous et surtout à la population scolaire des ateliers de techniques graphiques, de dessins, des enluminures et des expositions d'art contemporain tout au long de l'année.



La commune, aidée par le département, la région, des fonds européens, a investi dans des locaux vétustes à réhabiliter afin de les mettre à disposition de cette ambition culturelle. Ainsi a été créé en 2018 **l'Hôtel des Arts** en plein centre-ville ; cette maison culturelle accueille aujourd'hui six acteurs culturels effectuant un travail de formation, et de création :

- L'association musicale intercommunale (école de musique)
- L'association de peinture (peinture figurative globalement)
- La Compagnie du Chat Noir (théâtre)
- La compagnie du Chat Bleu (production de spectacles de rue et musicaux)
- La Compagnie Danse Petit Prince (Danse)

Une annexe de la galerie des Bains Douches (cours et interventions arts plastiques). Cet hôtel des arts héberge aussi une galerie d'art municipale qui présente tous les deux mois environ des artistes issus de l'ensemble du territoire national et parfois international (par exemple Isabella Lapinska Pologne).

La commune a mis en place une **médiation culturelle** pour la rencontre avec ces œuvres grâce à un partenariat avec une artiste plasticienne en échange d'un local-atelier à son usage personnel. Par ce biais une sensibilisation culturelle avec les scolaires a débuté et sera poursuivie et développée.



Dans cette même perspective d'accueil d'artistes, la commune a acheté une autre ancienne maison bourgeoise devenue actuellement un lieu de résidence d'artistes pour cinq jeunes artistes contemporains issus d'écoles d'arts nationales ; de ce partenariat sont nés « **Les Ateliers DLKC** » au sein desquels aujourd'hui, se succèdent créations, performances, accueil de scolaires et de jeunes (espace jeunesse). Soutenus par la DRAC les acteurs de cette association structurent le lieu et font rayonner leurs activités sur tout le territoire national.

Cet objectif de partenariat vient encore se renforcer en 2022 avec la proposition des « **jeudis culturels**, en collaboration étroite avec l'association Un brin de Sens qui tous les jeudis de septembre à juin proposent une soirée culturelle axée sur le cinéma, la soirée jeunes talents, les scènes ouvertes, et les spectacles de confirmés.

Depuis 2022 également la **compagnie Padènes** travaille sur la musique celtique et rayonne, à partir de Saverdun, sur le territoire de la Basse-Ariège en proposant diverses manifestations culturelles comme Celtes en Oc et le "Bal des Ecosais.

La médiathèque municipale, le cinéma municipal et la salle d'exposition du Centre Culturel proposent tout au long de l'année de nombreuses et multiples interventions en direction des scolaires, de l'Epad et autres publics diversifiés. « Les incorruptibles » - « partir en livre » - « lecture de conte » -

Depuis trois années l'opération "**musée fugace** " consiste à utiliser un lieu friche durant l'été pour le transformer en lieu artistique et culturel saisonnier. Là, de très nombreuses actions, installations, expositions sont proposées dans une fraîche vivacité et simple spontanéité. Programme à découvrir chaque année dans un lieu différent et soutenu en cette année 2023 par la DRAC.

A partir de septembre 2023 l'aventure se poursuit avec l'installation des "**Microfolies**", programme de lien virtuel avec l'ensemble des musées nationaux français, dispositif proposé par "La Villette" et mis en œuvre par Saverdun pour une première expérience nationale de l'opération en milieu rural.



L'ensemble de toutes ces opérations font aujourd'hui de Saverdun un acteur culturel dans le département car au-delà de ces installations artistiques, une programmation de concerts, théâtres est



aussi développée. Citons dans ce chapitre **le festival de musique Notes d'Automne, la rando agri-culturelle du Chat Bleu, un programme de concerts d'orgues, le festival labellisé "Sud de France" des Voix Sonneuses.**

Grace à ce foisonnement de propositions tout au long de l'année, la ville s'est transformée et passe de la phrase populaire « il ne se passe rien ici » à « il y a toujours quelque chose ! ».

C'est dans ce cadre riche, varié en propositions culturelles que la culture pourra entrer dans l'organisation pédagogique des écoles mais aussi du collège et du lycée ; cette thématique sera donc largement présente au sein du PEDT à l'intention des enfants et des jeunes concernés par le présent projet.

♦ Le Service Jeunesse

L'adolescence est une période de transition, une période dédiée à la transformation.

C'est une époque de la vie après l'enfance au cours de laquelle chaque être va connaître de profondes mutations :

hormonales : le corps se transforme

cognitives : il apprend à penser et à ressentir les choses différemment ;

identitaires et sociales : il apprend à se situer par rapport aux autres et au monde qui l'entoure.



L'adolescence est une période troublée. Le jeune, très souvent en manque de repères dans un corps qu'il a parfois du mal à reconnaître, recherche son identité. La difficulté vient aussi du fait que tout se joue, dans un rapport, pas toujours facile, à l'autorité parentale.

Par ailleurs, Il y a aussi de bons côtés dans l'adolescence cet éveil de l'être au plus profond de chaque individu laisse entrevoir une vie débordante de promesses. Tout est à venir, tout est à inventer et cette perspective est en soi très exaltante.

La commune a considéré la jeunesse âgée de 11 à 17 ans, scolarisée au collège ou au lycée ainsi que les jeunes de 18 à 25 ans comme source de vitalité et une ressource pour la commune ; elle ambitionne de rendre le territoire communal attractif pour déclencher chez le jeune l'envie de s'engager, de poursuivre ses efforts dans la prise en charge de l'adolescence, dans l'accompagnement du passage de l'enfant vers l'adulte. Elle a confié la concrétisation de son ambition au service jeunesse municipal.

Situé au cœur du complexe sportif très proche du collège, le service jeunesse représente un service de proximité pour la jeunesse ; sa structuration permet de proposer de l'accueil au quotidien, des animations socio-culturelles, de la prévention, de l'accompagnement personnalisé sur diverses démarches et questions qui touchent la jeunesse. Ouvert tout au long de l'année, il permet l'échange, la découverte, la rencontre, le dialogue et l'écoute, le partage à travers des activités à thème. Les actions développées reposent sur trois structures :

L'ALAE Junior (Accueil de Loisirs Associé à l'École)

L'ALSH Junior (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Il est ouvert pendant les vacances scolaires (Sauf Noël et août) et propose des activités de loisirs à la demi-journée et à la journée avec des formules stages à thème, mini-séjours

Le point Info Jeunes, un lieu d'information et d'accompagnement qui propose une aide adaptée aux besoins et aux préoccupations des ados et jeunes. Parce que chacun peut rencontrer des difficultés particulières dans son parcours au moment de l'adolescence ou plus tard, l'équipe du PIJ, en lien avec d'autres professionnels, accompagne individuellement les jeunes: recherche d'emplois, formations, apprentissages, rédaction de CV, lettre de motivation... Cette année 2022-2023 le point Info Jeunes a accompagné 384 ados et jeunes dont 59% sont des garçons dans les domaines les plus récurrents que sont emploi/études/santé.

**info
Jeunes**
EXPLORER LES POSSIBLES



II. PRESENTATION DU PROJET EDUCATIF GLOBAL (PEG)

Le Projet éducatif Global (PEG) constitue le cadre de référence pour conduire une politique éducative ambitieuse. Il s'impose comme un outil structurant pour les acteurs éducatifs qui s'impliquent quotidiennement au service de l'épanouissement et de l'émancipation des enfants, des jeunes et de leurs familles.

Il a pour but d'exprimer ce que les élus locaux envisagent pour assumer leurs responsabilités, et conduire les générations successives d'enfants habitant dans le territoire, jusqu'à l'entrée dans l'âge adulte, tout en leur permettant d'être des acteurs dans l'espace social.

L'enjeu éducatif est au cœur des préoccupations de notre époque mais aussi de la ville de Saverdun. Pas d'égalité des chances sans investissement éducatif.

Aujourd'hui, le **projet éducatif global** s'adresse aux **enfants et aux jeunes de 3 à 25 ans**. Cette population sera prise en compte au-delà de son statut d'élève.

Le présent PEG sera l'outil conçu pour identifier et coordonner les besoins, les attentes et les projets de tous les acteurs (parents, enseignants, personnels des écoles, animateurs sportifs et socio-éducatifs, associations sportives).



II.1 Elaboration du projet Educatif Global

L'élaboration du présent projet est issue d'un diagnostic en quatre phases et de la prise en compte des éléments du contexte:

Phase 1 : *Bilan du PEDT antérieur* dressé avec le service Enfance Jeunesse municipal, organisateur des accueils de loisirs maternelle, primaire, junior avec un regard plus pointé sur l'impact de la crise sanitaire COVID

Phase 2 : *Bilan du projet éducatif jeunesse citoyenneté 2019/2021*

Phase 3 : *Recueil de l'impact de la crise sanitaire COVID* auprès des personnels éducatifs : enseignants, animateurs, ATSEM

Phase 4 : *Décision* des orientations politiques et rédaction du PEG

Trois enjeux majeurs se détachent des différentes phases :

- ➔ **La manière de se comporter, d'être, d'agir, de se conduire dans son environnement**
- ➔ **L'apprentissage par la découverte**
- ➔ **Le bien être comme vecteur d'épanouissement personnel.**

Pour sa construction le présent projet a pris appui sur l'ensemble des éléments du contexte local et des diverses formes d'évaluation toutes complémentaires :

➤ *Les questionnaires de satisfaction* en direction du public enfant/jeune
Ils ont permis l'expression et l'exercice de l'esprit critique, par les enfants et jeunes, du vécu des activités qu'ils fréquentent



➤ *Les bilans intermédiaires* réalisés en interne par l'équipe d'animation
Au vu des réactions du terrain que l'équipe côtoie quotidiennement elle a manifesté le souhait d'enrichir ses interventions auprès des enfants en sollicitant les associations locales

➤ *Les points de satisfaction* ressentis par l'ensemble des acteurs éducatifs

- plus de reconnaissance et de complémentarité des rôles de chaque acteur éducatif
- valorisation des activités périscolaires
- meilleure dynamique de concertation pour le bien être de l'enfant
- renfort de la collaboration constructive avec l'école
- évolution des pratiques professionnelles
- intérêt plus grand des enfants pour les activités culturelles
- *meilleure prise en charge des enfants à besoin spécifique*



➤ *Les points d'insatisfaction* ressentis par l'ensemble des acteurs éducatifs

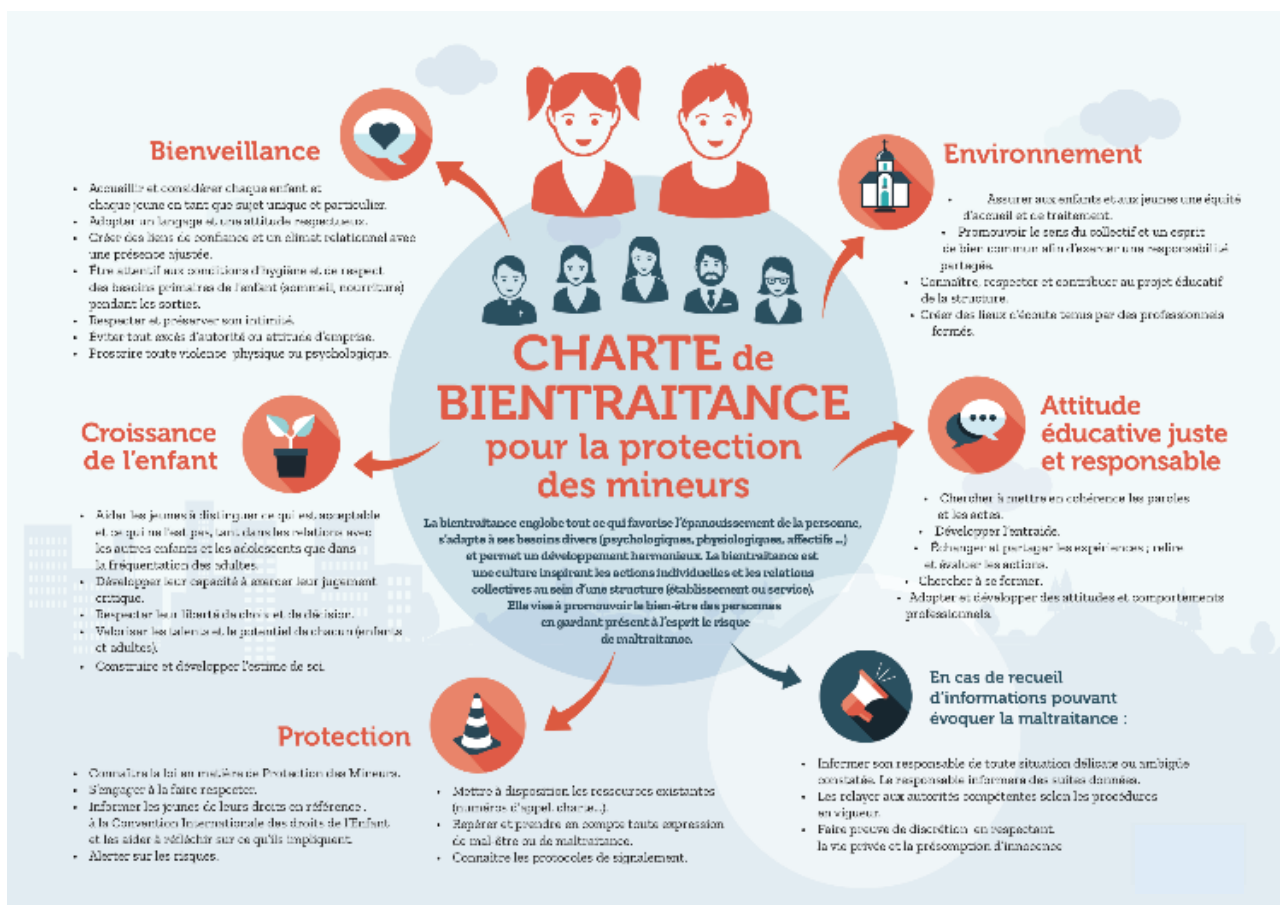
- perte des repères suite aux divers confinements engendrés par la crise COVID
- difficulté pour les enfants et les jeunes de se remobiliser sur les apprentissages
- observation de comportements de repli sur soi pour un grand nombre d'enfants et de jeunes
- distension du lien avec les familles
- perturbation des pratiques professionnelles

De ces diverses évaluations la commune dresse un bilan, dans l'ensemble positif, de sa volonté d'avoir accordé les moyens nécessaires à la mise en œuvre du PEDT de 2020 à 2023. La notion de coéducation a véritablement été renforcée grâce à la motivation et collaboration de l'ensemble des acteurs éducatifs. Chacun a pu exercer une influence positive sur l'éducation des enfants. Le lien avec les familles s'est modifié favorablement mais malheureusement s'est distendu après la crise COVID.

Pour les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires, la mise en place de ce projet a permis :

- La valorisation des activités périscolaires
- La reconnaissance et la complémentarité des rôles de chaque acteur éducatif
- Une meilleure coopération et collaboration avec l'école
- Une évolution des pratiques professionnelles
- Une meilleure dynamique de concertation autour du bien-être de l'enfant

Fort de ce résultat positif la commune envisage de réaffirmer sa volonté de poursuivre cette action éducative riche et de qualité par la mise en œuvre du présent projet pour 2023/2026



II.2 Définition des enjeux

→ La manière de se comporter, d'être, d'agir, de se conduire dans son environnement

L'ensemble des réactions observables chez un individu placé dans son milieu de vie et dans des circonstances données induit des attitudes, des comportements, des manières d'être qu'il est quelquefois nécessaire de modifier pour s'adapter au milieu dans lequel on se trouve et pouvoir continuer à vivre sereinement avec ses pairs. Le comportement est porteur de significations, il est le vecteur des émotions ; évoquer cet enjeu ne signifie pas avoir la prétention de changer radicalement les comportements mais plutôt d'éveiller des prises de conscience dans le domaine de la connaissance de soi

→ L'apprentissage par la découverte

La commune a choisi cette stratégie pour permettre aux apprenants, enfants et jeunes, d'acquérir des connaissances en explorant un environnement nouveau et en étant guidé par des personnes nouvelles. Cet apprentissage s'exercera surtout dans le secteur culturel car la commune très investie dans ce domaine souhaite partagée ce foisonnement d'initiatives nouvelles avec les enfants et jeunes de la commune.

→ Le bien être comme vecteur d'épanouissement personnel.

Il s'agira de donner des outils pour permettre de dynamiser son potentiel pour atteindre un état serein en toutes circonstances en s'appuyant sur des échanges de qualité, de l'écoute bienveillante, de l'aide à la gestion de ses émotions sur des activités vectrices de bien-être et tout cela pour maintenir ou atteindre une bonne santé.



II.3 Pilotage et Evaluation du PEG

a) Le pilotage

Sera réalisé par un comité rassemblant l'ensemble des acteurs éducatifs et les institutions partenaires de PEG ; son fonctionnement est envisagé sous 2 formes, trimestrielle et annuelle :

La forme trimestrielle sera réalisée entre acteurs de terrain et consistera à

- écouter, discuter de la mise en œuvre des axes éducatifs du PEG sur le trimestre écoulé
- discuter sur des thématiques nécessaires à la prise en compte d'un besoin
- - apporter des réajustements si nécessaire

La forme annuelle rassemblera tous les membres composant le COPIL. L'objet principal sera la présentation et la validation du bilan de l'année scolaire écoulée

Les acteurs

Le comité de pilotage, regroupe des décideurs et des acteurs capables de rendre les arbitrages nécessaires à la conduite du projet et de prendre des décisions générales d'organisation (le suivi régulier de l'avancement du projet, la révision du périmètre du projet, la priorisation des objectifs).

Siège dans l'instance de pilotage :

- le maître d'ouvrage : la commune : élu référent – chargée de mission – responsable du service éducation
- des représentants de l'éducation nationale : le DASEN ou son représentant, les directeurs d'école
- la Caisse d'Allocations Familiales
- la plateforme Territoires Educatifs
- les membres de la communauté éducative : parents, animateurs municipaux
- les représentants des associations actrices dans le projet

La composition

Le comité de pilotage se compose nominativement de :

► *pour la fréquence trimestrielle ou à la demande en fonction du besoin et du sujet*

- | | |
|--------------------|---|
| - Claude DESCONS | Maire Adjoint à l'éducation et à la culture |
| - 2 membres | Commission éducation municipale |
| - Françoise SUBRA | Chargée de mission Politique Educative Locale |
| - Laure FIORENTINO | Responsable du Service Enfance Jeunesse |
| - 2 directeurs | ALAE/ALSH |
| - 2 directrices | Ecoles maternelle et élémentaire |
| - 4 membres | Association des Parents d'Elèves |
| - 4 membres | Partenaires associatifs |

► *pour la fréquence annuelle*

Se rajouteront 3 représentants des institutions départementales : CAF - Education Nationale
la plateforme Territoires Educatifs

b) Les modalités d'évaluation

Le présent Projet fera l'objet d'une évaluation en plusieurs temps :

à la fin de chaque trimestre sera réalisée des évaluations intermédiaires visant surtout à pointer les éléments positifs et les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du projet ; durant ces temps pourront être soumises à la réflexion de l'assemblée des thématiques particulières liées aux problèmes ou demandes émergentes

annuelle pour présenter au comité de pilotage le bilan de l'année écoulée sur la base d'un document retraçant les actions, les organisations, les nouveautés, la fréquentation.

L'évaluation sera construite en trois étapes :

L'étape 1 consistera à se poser les questions simples mais essentielles :

A quoi a servi cette action ? Doit-on améliorer nos pratiques ? Les réorganisations horaires sont-elles compatibles avec la mise en place des propositions d'animation ?

Les objectifs posés correspondent ils aux attentes et besoins des enfants et des jeunes ? Le comportement des enfants et des jeunes a-t-il été modifié ? Les parents se sont-ils impliqués ? La collaboration des 3 espaces éducatifs (scolarité – famille – loisirs) a-t-elle fonctionné ?

L'étape 2 comprendra l'écriture détaillée des critères d'évaluation et des indicateurs:

Les critères et les indicateurs seront définis pour chaque objectif ; ils concourront à mesurer les conséquences du projet sur le plan éducatif.

Les critères retenus sont :

- *la pertinence du présent projet*

Il va s'agir de prendre la mesure selon laquelle les axes du PEG et du Plan Mercredi correspondent aux attentes et besoins des bénéficiaires (les enfants, les jeunes) à l'aide des indicateurs suivants :

I1 : les activités permettent un renforcement des acquis scolaires

I2 : l'organisation des temps périscolaires contribue à la résolution des difficultés comportementales (violence – excitation – manque de concentration en classe le début d'après-midi)

I3 : l'organisation améliore le vivre ensemble

I4 : les activités engendrent la production de connaissances nouvelles

- *L'efficacité*

Il va s'agir de comparer les axes de départ avec les résultats atteints à l'aide des indicateurs suivants pour savoir si les effets sont à la hauteur des objectifs :

I1 : la fréquentation des activités globale, par sexe, par plage de fonctionnement, par structure

I2 : le nombre d'activités proposées

I3 : le nombre d'activités nouvelles

I4 : le nombre de thématiques nouvelles

I5 : l'organisation des propositions d'animation permet la prise en charge de l'hétérogénéité du groupe

16 : l'organisation de chacune des plages et structures d'accueil tient compte de la motivation et de l'implication des enfants et des jeunes

17 : le nombre de parents présents dans l'organisation

- *L'efficience*

Cela va consister à mesurer quantitativement et qualitativement, pour chaque axe éducatif, l'utilisation des moyens mis à disposition (financier, humain et organisationnel)

- *L'impact*

Va consister à apprécier les retombées de la mise en place du projet aussi bien positives que négatives, prévues qu'imprévues. Autrement dit c'est mesurer l'effet global des aménagements pédagogiques et organisationnels réalisés en direction des bénéficiaires de l'action municipale. Les indicateurs définis sont :

I1 : l'amélioration des résultats scolaires

I2 : la prise de conscience des enfants et des jeunes de la définition d'un comportement citoyen

I3 : la collaboration enseignants/animateurs au service de la réussite des élèves s

I4 : l'intérêt des enfants et des jeunes pour les apprentissages

L'étape 3 consistera à analyser les écarts dégagés entre les axes de départ et les résultats atteints afin ensuite de réajuster si nécessaire les objectifs du projet pour l'année suivante.

<https://espacejeunesave>



III. LES AXES DU P.E.G

1. LA PARENTALITE

Mettre l'accent sur la fonction parentale c'est permettre la mise en place de projets collaboratifs avec les parents pour construire autour de l'enfant et de ses besoins une harmonie dont chacun pourrait tirer profit en termes de sécurité et d'épanouissement.

| Objectif n°1 : Faciliter l'harmonisation des rôles de chacun des principaux acteurs éducatifs | | |
|--|---|---|
| enjeux | Exemples d'actions | perspectives |
| Accompagnement, soutien et valorisation de la fonction parentale Qualité dans la construction de l'enfant et du jeune | Organisation d'ateliers et d'activités parent/enfant Opération passerelle Mise à disposition de locaux pour la révision du Brevet Organisation de sessions de révision du code de la route | Parent comme personne ressource Parent partenaire du parcours éducatif de l'enfant et du jeune |

| Objectif n°2 : Optimiser la co éducation existante | | |
|---|---|---|
| enjeux | Exemples d'actions | perspectives |
| Impliquer les parents dans les lieux de socialisation des enfants et des jeunes Impulser une dynamique de co éducation avec les familles à travers des actions partenariales | Temps de réflexion autour de thématiques : aménagement de la cour d'école – salle de sieste – l'Ecole faisons la ensemble Création d'un blog | Maintien du lien Dynamique partenariale permanente |

| Objectif n° 3 : Agir conjointement pour faciliter les relations et favoriser des activités partagées | | |
|--|--|--|
| enjeux | Exemples d'actions | perspectives |
| Climat social apaisé | Evènements festifs trimestriels Ateliers formation sur « comment cuisiner autrement » Festi'forum Petit dèj parent (le mercredi) Test repas cantine Participation au copil du PAT Spectacle de fin d'année | Climat propice à la réussite et l'épanouissement des enfants et des jeunes |

2. ACCOMPAGNER L'ENGAGEMENT CITOYEN

Cet axe visera à faciliter l'éveil des consciences en créant et en donnant toutes les conditions à chacun pour agir en être responsable, pour poser des actes bénéfiques à notre société, pour éduquer à la prise de décisions et mettre en pratique la solidarité, l'entraide, le partage tout cela pour permettre le mieux vivre et le bien-vivre ensemble et comme l'a dit Antoine de Saint-Exupéry « *C'est sentir en posant sa pierre, que l'on contribue à bâtir le monde.* »

| Objectif n°1 : accompagner l'engagement, la prise de responsabilité et la participation à la vie locale | | |
|---|---|---|
| enjeux | Exemples d'actions | perspectives |
| S'approprier et maîtriser les pratiques et comportements citoyens Développer les capacités de choix et le sens critique Faciliter l'esprit de camaraderie Favoriser l'accès à plusieurs formes d'expression et d'initiatives | Prendre part à l'élaboration des projets, et planning d'activité Ecriture des règles de vie Actions d'entraide et de solidarité : poupée frimousse – chantier jeune Collecte pour restos du cœur Téléthon | Respect des règles de vie collective Entente – amitié – respect mutuel |

| Objectif n°2 : être acteur du développement durable | | |
|---|--|--|
| enjeux | Exemples d'actions | perspectives |
| Sensibiliser et éduquer à l'alimentation durable pour un enjeu de santé Sensibiliser au gaspillage alimentaire et à la gestion des déchets | Projet PAT Animation autour du cycle d'une denrée par un producteur local Ateliers cuisine économe, composition des menus Semaine du goût Création d'un jardin pédagogique Formation des personnels cuisine et animation aux techniques de communication pour amener les convives à mieux consommer Pesée quotidienne des déchets alimentaires Jardin pédagogique Création d'un « gachimètre » de pain Sorties pour le ramassage des déchets dans le cadre de la journée mondiale de l'environnement Création de cendriers pour la ville Gestion des portions alimentaire « petite ou grande assiette » | Enfants, jeunes vecteurs de diffusion des enjeux du développement durable Mieux manger et mieux consommer Devenir écocitoyen |

**Objectif n°3: favoriser le mieux vivre ensemble
dans les différents lieux et temps vécus par les enfants et les jeunes**

| enjeux | Exemples d'actions | perspectives |
|---|--|--|
| <p>Bienfaits des interactions et des échanges</p> <p>Qualité des relations humaines</p> | <p>Jeux coopératifs</p> <p>Réalisations collectives</p> <p>Jeux sportifs pour le fair Play et l'attention aux autres</p> <p>Dessins de pictogrammes : Supports visuels d'expression d'une situation bien ou mal vécue</p> <p>Atelier de sophrologie</p> <p>Ecrire, illustrer, afficher les règles de vie</p> <p>Réalisation de vidéo de sensibilisation au harcèlement</p> <p>Jeux de rôle</p> | <p>Former à la délibération à la prise de parole, à l'écoute, à l'argumentation, aux modes de décision</p> <p>Formation à la gestion des conflits</p> <p>Participation à la vie collective</p> |

**INITIATION /
DECOUVERTE**

**GRATUIT
15-25 ans**

Atelier De Sophrologie
Présentation des techniques et outils

Les étapes transitoires dans sa scolarité.
La confiance en soi.
Trouver sa voie.
Projet professionnel.
Gestion du stress

Mercredi 5 Juillet 14h30
Nelly 07.48.88.16.09




3. L'INCLUSION DES ENFANTS A BESOINS SPECIFIQUES

Cet axe vise à exercer le souci d'équité affichée par la commune en s'adaptant aux besoins spécifiques de chacun pour permettre de gommer la différence et de faciliter l'accès et la découverte des offres de loisirs

| Objectif n°1 : comprendre et accepter la différence | | |
|---|---|---|
| enjeux | Exemples d'actions | perspectives |
| Mieux vivre ensemble | Initiation à la langue des signes Ateliers débat sur LGBT Téléthon Activité CECIFOOT Activité à partir du livret pédagogique « chouette pas chouet » Semaine du handicap | Respect et acceptation de la différence Inclusion de tous Changer le regard sur la différence |

| Objectif n°2 : faciliter la coordination entre structures d'accueils et autres professionnels gravitant autour de l'enfant | | |
|--|--|---------------------------------------|
| enjeux | Exemples d'actions | perspectives |
| Meilleur accompagnement par une réponse adaptée | Projet inclusion déployé sur tous les temps Mobilisation équipe éducative Travail coordonné avec les professionnels de santé | Prise en charge cohérente et efficace |

| Objectif n°3 : créer les conditions d'accueil réfléchies et adaptées | | |
|--|---|----------------------------|
| enjeux | Exemples d'actions | perspectives |
| Respect de la différence Agir pour tous | Projet maillage Intervention association Optimus | Exercer le devoir d'équité |



4. VALORISER L'EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Cet axe, par la diversité culturelle qu'il s'engage à offrir, vise à favoriser non pas seulement l'apprentissage des arts, mais également l'apprentissage par les arts, permettant ainsi à construire ou enrichir la culture personnelle de chacun et plus largement d'améliorer la qualité de l'éducation.

| Objectif n°1 : irriguer tous les temps et lieux de vie des enfants et des jeunes d'offres artistiques et culturelles | | |
|---|---|--|
| enjeux | Exemples d'actions | perspectives |
| Transmission du patrimoine commun Compréhension du geste artistique et de la démarche de création Connaissance de l'étendue des initiatives qui forme le secteur culturel | Découvrir les œuvres artistiques locales et nationales par le dispositif Micro Folie Coloriage géant avec la galerie des Bains Douches Participation à de nombreux spectacles culturels | Former les artistes et spectateurs de demain |

| Objectif n°2 : réactiver son imaginaire et éveiller sa créativité | | |
|---|---|--|
| enjeux | Exemples d'actions | perspectives |
| Développement de la créativité | Ateliers de pratiques artistiques encadrées par des artistes Rencontre avec des artistes et découverte de leur discipline : sculpture peinture Réalisation d'une création artistique avec les ateliers DLKC | Multiplier les occasions et formes de langage et d'expression des émotions |

| Objectif n°3 : permettre l'éveil artistique et culturel | | |
|---|--|---|
| enjeux | Exemples d'actions | perspectives |
| Eveil à d'autres formes d'expression | Découvert des lieux culturels locaux Activités autour de : Spectacle vivant – patrimoine – art contemporain – livre – résidence d'artistes Ateliers de pratiques avec intervenant : Sculpteur – photographes animalier – Atelier poterie « ça dépote » Opération Saverdun autrefois | S'inscrire dans une activité artistique ou culturelle sur l'année |

5. LE DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES ET DES COMPORTEMENTS VISANT LE BIEN ETRE ET L'EPANOUISSEMENT PERSONNEL

Décider de se fixer cet axe éducatif c'est faire du bien être et de l'épanouissement 2 valeurs majeures contribuant à la réussite des enfants et des jeunes, c'est lutter contre toutes formes, tous comportements engendrant de la souffrance émotionnelle aux effets pouvant être dévastateurs pour la personnalité ou la destinée d'un enfant et d'un jeune, c'est contribuer à la réalisation de soi.

| Objectif n° 1 : respecter les rythmes, les besoins et les aspirations en donnant du sens aux actions | | |
|--|---|----------------|
| enjeux | Exemples d'actions | perspectives |
| Considérer l'enfant et le jeune dans son individualité au sein d'un collectif | Atelier dialogue sur la sexualité, LGBT Journée autodéfense féminine Création de signalétique des locaux Réflexion autour du réaménagement des espaces de vie Mise à disposition d'un mur d'expression graphique de ses ressentis | Epanouissement |

| Objectif n°2 : prévenir les difficultés scolaires et sociales | | |
|---|---|--|
| enjeux | Exemples d'actions | perspectives |
| Protection des enfants et des jeunes Emancipation par des pratiques innovantes | Ateliers d'aide au travail scolaire Session de révisions du brevet Ateliers relaxation, yoga, sophrologie Métronome des émotions Atelier découverte des métiers Tente des émotions | Maintien ou renforcement de l'estime de soi, de la confiance en soi Gestion du stress |

infojeunes
LE POINT D'AVERTISSEMENT
POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
07.48.88.16.09

INFO_JEUNES_SAVERDUN
PIJ SAVERDUN
pointinfojeunesse.saverdun@gmail.com

JOURNÉE D'AUTO DÉFENSE FÉMININE
Le 24 Avril 2023 à 10h
ATELIER GRATUIT SUR INSCRIPTION

**Objectif n°3 : faciliter un climat de sérénité
en multipliant les espaces et formes d'expression**

| enjeux | Exemples d'actions | perspectives |
|---|--|--|
| Eviter le repli sur soi, le décrochage scolaire | Espaces de parole et de débat Conférences sur la communication bienveillante Réalisation d'une vidéo sur les violences faites aux femmes | Redonner ou maintenir le goût d'apprendre Maitrise des émotions |

CONFÉRENCE

PROPOSÉE PAR HÉLÈNE DUMAS-CHEUTIN
CONSULTANTE EN PARENTALITÉ - FORMATRICE - SOPHROLOGUE



CONFÉRENCE

PROPOSÉE PAR HÉLÈNE DUMAS-CHEUTIN
CONSULTANTE EN PARENTALITÉ - FORMATRICE - SOPHROLOGUE



Comme annoncé à la page 4 du présent dossier, un des principes fondateurs de l'orientation et de l'écriture du PEG a été de décider d'agir, au service de l'éducation des enfants et des jeunes, en choisissant la qualité comme principe majeur devant guider les actions et les offres de loisirs proposées.

Pour appuyer ce choix de qualité sur le temps du mercredi la commune souhaite inscrire ses accueils du mercredi dans la démarche qualité du plan Mercredi et de mettre tout en œuvre pour répondre à la charte qualité et poursuivre son ambition éducative.

IV. Le PLAN MERCREDI 2023 – 2026

L'ensemble de la communauté éducative a fait le choix de proposer un fonctionnement scolaire sur 8 demi-journées encore présent aujourd'hui et pour les prochaines années ; ainsi la commune, toujours soucieuse de satisfaire au mieux le besoin des familles, a décidé de conserver le fonctionnement antérieur des accueils de loisirs du mercredi.

Le mercredi les accueils sont déclarés en ALAE et ils fonctionnent de 7h30 à 18h30

Le présent projet est un zoom sur l'activité du mercredi. Il s'inclut dans le PEG précédemment développé et il en respectera les objectifs qui y sont détaillés

Plusieurs raisons ont déterminé la demande du *Label Plan Mercredi*.

C'est pour la commune une validation et une reconnaissance des modifications apportées au fonctionnement des structures et des activités proposées pour améliorer la qualité de l'offre de loisirs pour des enfants de 3 à 10 ans.

L'annonce du Plan Mercredi a suscité chez le collectif d'animateurs ALAE de la commune le souhait de revisiter tous les éléments du fonctionnement des accueils et l'occasion de répondre à un constat majeur : l'environnement actuel ne permet pas d'accueillir la différence de manière satisfaisante.

Cette réflexion autour de l'inclusion d'un enfant en situation de handicap va permettre à l'équipe à repenser sa pratique professionnelle, à innover au niveau des méthodes pédagogiques, à inventer d'autres stratégies de communication ; le point positif c'est qu'une nouvelle dynamique de groupe au sein de l'équipe est née

⇒ **Concernant l'accueil des enfants :**

La modification apportée à l'accueil a été de périmétrer l'arrivée échelonnée des enfants uniquement de 7h30 à 9h et de 13h à 14h ; ainsi pour un fonctionnement en respect des directives du plan mercredi axées sur le renfort de la qualité éducative de l'accueil un enfant ne peut arriver ni partir entre 9h et 12h et 14h à 17h

La modification de l'accueil a consisté aussi à utiliser les locaux de l'ALAE maternel pour l'accueil de tous les enfants car les locaux sont en rez de chaussée et ne comporte aucun obstacle pouvant accentuer la difficulté de l'accueil d'un enfant porteur de handicap.

⇒ **Concernant la qualité des propositions d'activité**

Les structures ont agi sur la durée de l'activité ; en effet une mise en œuvre d'une activité sur des tranches de 3H pleines permet de la développer aisément sans la survoler



⇒ **Concernant le fonctionnement des activités**

La réflexion approfondie de l'équipe sur le comment allier changement, qualité, travail collaboratif, à poser les conclusions suivantes : supprimer l'édition d'un programme par mercredi et d'expérimenter un fonctionnement en mode projet : cela consiste à définir un thème qui sera développé sur une période de mercredi entre 2 périodes de petites vacances en collaboration étroite avec les associations locales.

L'accent est mis sur l'accueil des enfants porteurs de handicap puisque plusieurs familles ont exprimé un besoin de garde pour leur enfant ; dans un souci d'équité l'ALAE du mercredi comme l'ALSH des vacances scolaires a dressé un protocole d'accueil en collaboration avec l'association départementale OPTIMUS et ainsi pouvoir être aidé dans cet accueil spécifique.

L'accent sera aussi mis sur le travail partenarial avec les associations locales, aussi :

1) Deux orientations majeures pour le présent projet

Orientation 1 : **Enrichir les thèmes d'animation du savoir spécifique des intervenants associatifs et faire découvrir et ou approfondir aux enfants des thèmes nouveaux**

L'efficacité des actions partenariales réalisées grâce au précédent projet conduit aujourd'hui à reprogrammer cette orientation dans le PEG 2023/2026 avec 2 thématiques développées le sport et la culture

Orientation 2 : **Mettre tout en œuvre pour accueillir les enfants à besoin spécifique et porteur de handicap**

Le projet maillage et le contenu du partenariat avec l'association OPTIMUS avait pour but :

- d'informer et former les animateurs sur l'accueil des enfants à besoins spécifiques
- d'informer de l'importance du lien étroit à développer avec la famille
- de connaître les bonnes conduites de l'animateur pour intégrer au mieux un enfant porteur d'un handicap et assurer sa sécurité
- de mettre à disposition une intervenante sur les différents temps d'animation

L'association OPTIMUS a aidé l'accueil de loisirs à la rédaction du protocole d'accueil

Compte tenu de la satisfaction de ce partenariat et de l'efficacité de projet maillage construit lui en collaboration avec l'école et les parents mais aussi et surtout compte tenu de nouveaux comportements d'enfants suite à la crise COVID le PEG remet l'accent sur cette orientation.

2) Détail du projet

L'enfant à besoins spécifiques est en difficulté scolaire avec des fragilités cognitives, induisant des retards d'expression langagière, ou des fragilités motrices, mais aussi des enfants qui sont en difficultés d'intégration avec des fragilités psychoaffectives induisant des problèmes de comportement. Il est à noter que certains de ces enfants peuvent cumuler l'ensemble de ces difficultés. La crise sanitaire avec ses temps de confinement a fait émerger des comportements de repli sur soi et de perte de l'estime de soi tant chez les enfants que chez les jeunes.

Intégrer c'est faire entrer dans un tout et parler d'intégration au sein du centre de Loisirs c'est réfléchir à la manière de vivre ensemble dans le respect des différences de chacun.

Aussi l'on peut dégager les objectifs suivants :

Objectif 1 : permettre à des enfants à besoin spécifique de partager des moments de vie commune

Objectif 2 : reconnaître un enfant à besoin spécifique comme un enfant à part entière au sein du groupe

Objectif 3 : permettre à des enfants à besoin spécifique de partager ses loisirs comme et avec les autres

Action 1 : Mettre en place des pictogrammes pour se repérer et ou communiquer

Action 2 : Mettre en place des activités de yoga, de relaxation pour une décharge d'émotions

Action 3 : Organiser des jeux de coopération

V. ANNEXE

. La Charte Qualité du Plan Mercredi



*«l'éducation est l'arme la plus puissante que l'on puisse utiliser
pour changer le monde..... »*

Citation de **Nelson MANDELA**